

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le treizième (13^{ième}) jour de novembre 2017 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère:
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers:
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Anthony Hallé
Pierre Bussières
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Normand Caron, maire.

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents en livrant le message suivant :

Tout d'abord, je veux féliciter les membres du conseil municipal élus par la population et plus particulièrement souhaiter la bienvenue à madame Lyne Jacques et à monsieur Jean-Pierre Lebel récemment élus le 5 novembre dernier.

Nous avons reçu la confiance de la population, à nous de travailler en fonction du bien-être de nos concitoyens. Durant les dernières semaines, nous avons rencontré plusieurs personnes qui nous ont livré leur vision de Saint-Jean-Port-Joli. Des messages clairs nous ont été lancés et vous pouvez être sûrs qu'ils ont été entendus et plus particulièrement sur le développement résidentiel, commercial et industriel. Les gens veulent un environnement plus convivial et sécuritaire. Améliorer nos parcs par l'ajout de mobilier urbain et des jeux d'eau par exemple deviendra un enjeu pour le conseil municipal. Nos gens souhaitent être entendus plus régulièrement et consultés, donc à nous d'initier des occasions d'échanges avec notre population en utilisant les outils de communication qui sont disponibles soit Facebook, page web ou par des cafés rencontres. Il faudra également poursuivre notre partenariat avec nos moteurs de développement économique, tout en maintenant une saine gestion administrative de la dette et du taux global de taxation, et cela, en équilibre avec la qualité des services offerts.

Je tiens à remercier monsieur Jean Pierre Dubé pour ses 25 années d'implication au conseil municipal et pour sa contribution exceptionnelle au service des gens de Saint-Jean-Port-Joli. Je lui souhaite d'avoir d'autres défis à sa mesure. En terminant, je nous souhaite à tous un excellent mandat.

318-11-17

2. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants à l'item "Autres sujets " :

- a) Motion de félicitations à monsieur Jean-Philippe Cloutier.
- b) Motion de félicitations à madame Aude Jalbert-Drouin.
- c) Motion de félicitations au comité Halloween 2017.
- d) Motion de félicitations à monsieur Jean Simard.
- e) Vente du lot 6 181 463 à Menuiserie Authentique dans le parc industriel #2.
- f) Motion de félicitations et de remerciements à monsieur Jean-Pierre Dubé.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert.

319-11-17 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. **Comptes du mois.**

a) **Rapports: mensuel et semestriel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois d'octobre 2017 ainsi que du rapport semestriel des activités financières et des activités d'investissement du 01-01-17 au 31-10-17.

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel d'octobre 2017
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2017

Budget 2017	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-16	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-17	Disponible	%
-------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus

Taxes	-3 894 505	-3 894 505	-3 880 012	-3 934 992	40 487	101.04%
Paiement tenant lieu de taxes	-121 048	-121 048	-121 036	-118 769	-2 279	98.12%
Services rendus	-203 193	-203 193	-179 801	-227 899	24 706	112.16%
Autres revenus	-114 950	-114 950	-224 573	-195 816	80 866	170.35%
Transferts	-122 496	-122 496	-45 352	-36 990	-85 506	30.20%
Total revenus	-4 456 192	-4 456 192	-4 450 774	-4 514 466	58 274	101.31%

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	816 528	816 528	644 971	700 532	115 996	85.79%
Sûreté du Qbc	265 916	265 916	277 201	275 193	-9 277	103.49%
Pompiers	182 892	182 892	118 146	154 334	28 558	84.39%
Sécur.civ. Autres	31 255	31 255	20 147	20 229	11 026	64.72%
Voirie	354 400	354 400	298 135	284 057	70 343	80.15%
Enlèv.de la neige	258 170	258 170	207 748	214 942	43 228	83.26%
Eclairage rues	16 620	16 620	25 793	11 671	4 949	70.22%
Transport collec	16 995	16 995	3 465	16 995	0	100.00%
Usine filtration	216 200	216 200	191 088	187 491	28 709	86.72%
Réseau aqueduc	48 000	48 000	39 112	40 769	7 231	84.94%
Usine d'épuration	97 440	97 440	67 313	72 983	24 457	74.90%
Réseau d'égout	53 240	53 240	25 659	25 098	28 142	47.14%
Matières résid.	460 705	460 705	358 481	378 377	82 328	82.13%
Autres, hygiène	8 388	8 388	41 792	8 170	218	97.40%
Santé - bien-être	77 675	77 675	42 079	48 436	29 239	62.36%
Urbanisme	161 944	161 944	85 536	123 318	38 626	76.15%
Ind.et commerce	31 273	31 273	82 442	31 234	39	99.88%
Tourisme	55 900	55 900	53 569	53 928	1 972	96.47%
Autres,dév. urb.	0	0	0	0	0	0.00%

Rénov.urbaire	10 620	10 620	71 351	31 566	-20 946	297.23%
Embellissement	92 345	92 345	84 124	77 490	14 855	83.91%
Loisir	579 346	579 346	561 967	576 054	3 292	99.43%
Culture, centre c.	241 037	241 037	219 483	231 993	9 044	96.25%
Bibliothèque	27 776	27 776	18 492	19 867	7 909	71.53%
Patrimoine	11 000	11 000	10 098	10 202	798	92.75%
Autres, culture	13 950	13 950	82 655	19 510	-5 560	139.86%
Frais financ., int.	82 095	82 095	50 340	43 437	38 658	52.91%

Total dépenses	4 211 710	4 211 710	3 681 187	3 657 876	553 834	86.85%
-----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------	---------------

Surplus (déficit) de l'exercice	244 482	244 482	769 587	856 590	-612 108	350.37%
--	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	----------------

Remb.capital	254 482	254 482	203 874	288 645	-34 163	113.42%
---------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Immobilisations	0	0	-58 487	0	0	0.00%
------------------------	----------	----------	----------------	----------	----------	--------------

Affectations

Activités d'invest.	0	0	0	0		0.00%
Surplus non aff.	-30 000	-30 000	-8 437	0	-30 000	0.00%
Surplus acc.aff.	0	0	0	-163 715	163 715	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	0	20 000	0	0.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	-12 200	-12 600	12 600	0.00%
	-10 000	-10 000	-20 637	-156 315	146 315	1563.15%

Surplus (déficit) de l'exercice	0	0	644 837	724 260		
--	----------	----------	----------------	----------------	--	--

RAPPORT MENSUEL

ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel d'octobre 2017
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2017

	Budget 2017	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-16	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-17	Disponible	%
--	----------------	------------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	-15 000	-15 000	-74 112	-20 000	5 000	133.33%
Contr.prom.autres	0	0	-10 000	-8 963	8 963	0.00%
	-15 000	-15 000	-84 112	-28 963	13 963	193.09%

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0	0	0	0	0.00%
Sécurité publique	0	0	0	3 358	-3 358	0.00%
Transport	125 000	125 000	318 039	186 808	-61 808	149.45%
Hygiène du milieu	25 500	25 500	203 591	3 098 480	-3 072 980	12150.90%
Amén.urb.zonage	0	0	0	1 181	-1 181	0.00%
Loisir & culture	35 000	35 000	10 698	115 730	-80 730	330.66%
	185 500	185 500	532 328	3 405 557	-3 220 057	1835.88%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la vente	0	0	0	97 420	-97 420	0
---------------------------------------	---	---	---	--------	---------	---

Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	97 420	-97 420	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	0	0	0.00%
	0	0	0	0	0	0.00%

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	0	0	0	-40 599	40 599	0
Surplus affecté	-170 500	-170 500	-119 380	-211 831	41 331	124.24%
Fonds de roul.	0	0	-100 000	0	0	0
	-170 500	-170 500	-219 380	-252 430	81 930	148.05%

Total sources

de financement	-185 500	-185 500	-303 492	-281 393	95 893	151.69%
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	---------------	----------------

Surplus (déficit) de l'exercice

	0	0	-228 836	-3 221 584
--	---	---	-----------------	-------------------

RAPPORT SEMESTRIEL

ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport semestriel de novembre 2017
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre 2017

	Budget 2017	Budget révisé	Recettes/dépenses réelles au 31-10-16	Recettes/dépenses réelles au 31-10-17	Recettes/dépenses prévues du 01-11-17 au 31-12-17	Recettes/dépenses totales prévues pour 2017
--	-------------	---------------	---------------------------------------	---------------------------------------	---	---

Revenus

Taxes	-3 894 505	-3 894 505	-3 880 012	-3 934 992	0	-3 934 992
Paiement tenant lieu de taxes	-121 048	-121 048	-121 036	-118 769	-2 279	-121 048
Services rendus	-203 193	-203 193	-179 801	-227 899	0	-227 899
Autres revenus	-114 950	-114 950	-224 573	-195 816	0	-195 816
Transferts	-122 496	-122 496	-45 352	-36 990	-85 506	-122 496
Total revenus	-4 456 192	-4 456 192	-4 450 774	-4 514 466	-87 785	-4 602 251

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	816 528	816 528	644 971	700 532	115 996	816 528
Sûreté du Qbc	265 916	265 916	277 201	275 193	0	275 193
Pompiers	182 892	182 892	118 146	154 334	28 558	182 892
Sécur.civ. Autres	31 255	31 255	20 147	20 229	11 026	31 255
Voirie	354 400	354 400	298 135	284 057	70 343	354 400
Enlèv.de la neige	258 170	258 170	207 748	214 942	43 228	258 170
Eclairage rues	16 620	16 620	25 793	11 671	4 949	16 620
Transport collec	16 995	16 995	3 465	16 995	0	16 995
Usine filtration	216 200	216 200	191 088	187 491	28 709	216 200
Réseau aqueduc	48 000	48 000	39 112	40 769	7 231	48 000
Usine d'épuration	97 440	97 440	67 313	72 983	24 457	97 440
Réseau d'égout	53 240	53 240	25 659	25 098	28 142	53 240
Matières résid.	460 705	460 705	358 481	378 377	82 328	460 705
Autres, hygiène	8 388	8 388	41 792	8 170	218	8 388

Santé - bien-être	77 675	77 675	42 079	48 436	29 239	77 675
Urbanisme	161 944	161 944	85 536	123 318	38 626	161 944
Ind.et commerce	31 273	31 273	82 442	31 234	39	31 273
Tourisme	55 900	55 900	53 569	53 928	1 972	55 900
Autres,dév. urb.	0	0	0	0	0	0
Rénov. urbaine	10 620	10 620	71 351	31 566	0	31 566
Embellissement	92 345	92 345	84 124	77 490	14 855	92 345
Loisir	579 346	579 346	561 967	576 054	3 292	579 346
Culture, centre c.	241 037	241 037	219 483	231 993	9 044	241 037
Bibliothèque	27 776	27 776	18 492	19 867	7 909	27 776
Patrimoine	11 000	11 000	10 098	10 202	798	11 000
Autres, culture	13 950	13 950	82 655	19 510	0	19 510
Frais financ., int.	82 095	82 095	50 340	43 437	38 658	82 095
Total dépenses	4 211 710	4 211 710	3 681 187	3 657 876	589 617	4 247 493
Surplus (déficit) de l'exercice	244 482	244 482	769 587	856 590	-501 832	-354 758
Remboursement capital	254 482	254 482	203 874	288 645	0	288 645
Gains (perte)	0	0	-58 487	0	0	0
Affectations Immob.						
Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-30 000	-30 000	-8 437	0	-30 000	-30 000
Surplus acc.aff.	0	0	0	-163 715	0	-163 715
Fonds de roul.	20 000	20 000	0	20 000	0	20 000
Rés.fon.fonds rés.	0	0	-12 200	-12 600	0	-12 600
	-10 000	-10 000	-20 637	-156 315	-30 000	-186 315

Surplus (déficit) de l'exercice	0	0	644 837	724 260		252 428
--	----------	----------	----------------	----------------	--	----------------

RAPPORT SEMESTRIEL ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

**Rapport semestriel de novembre 2017
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2017**

	Budget 2017	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-16	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-17	Recettes/ dépenses prévues du 01-11-17 au 31-12-17	Recettes/ dépenses totales prévues pour 2017
--	-------------	---------------	---	---	--	--

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0
Transfert	-15 000	-15 000	-74 112	-20 000	0	-20 000
Contr.prom.autres	0	0	-10 000	-8 963	0	-8 963
	-15 000	-15 000	-84 112	-28 963	0	-28 963

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0	0	0	0	0
Sécurité publique	0	0	0	3 358	0	3 358
Transport	125 000	125 000	318 039	186 808	0	186 808
Hygiène du milieu	25 500	25 500	203 591	3 098 480	0	3 098 480
Amén.urb.zonage	0	0	0	1 181	0	1 181
Loisir	35 000	35 000	10 698	115 730	0	115 730
	185 500	185 500	532 328	3 405 557	0	3 405 557

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	97 420	0	97 420
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	97 420	0	97 420

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	0	0	0	-40 599	0	-40 599
Surplus affecté	-170 500	-170 500	-119 380	-211 831	0	-211 831
Fonds de roul.	0	0	-100 000	0	0	0
	-170 500	-170 500	-219 380	-252 430	0	-252 430

Total sources

de financement	-185 500	-185 500	-303 492	-281 393	0	-281 393
-----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------	-----------------

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	-228 836	-3 221 584	0	*-3221584
----------------------	----------	----------	-----------------	-------------------	----------	------------------

Note: *Subvention prévue à venir TECQ Rue Verreault-Fournier: 1 190 463 \$

*Subvention prévue à venir FEPTU Rue Verreault-Fournier: 1 484 780 \$

*Subvention prévue à venir, FEPTU Chemin du Moulin: 398 400 \$

320-11-17

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 2017 au fonds d'administration pour un montant de 1 027 165,03 \$:

DÉPENSES D'OCTOBRE 2017 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	Période du 17-09-17 au 30-09-17	24 747.91 \$
	Période du 01-10-17 au 14-10-17	19 664.41 \$
	Période du 15-10-17 au 28-10-17	23 972.97 \$
Remises gouv.	Remises septembre 2017	22 778.18 \$
Asso.Horizon Soleil	Souper pizza-ghetti du 28 oct.2017	30.00 \$
Centraide Québec	Participation juillet-août-sept.2017	15.00 \$
Chouinard Aline	Remb.dépl.La Pocatière pour ordi.	25.20 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb.dépenses sept.2017	45.00 \$
	Remb.dépenses sept.2017	45.00 \$

Dubé Jean-Pierre	Remb.dépenses, délégation de France	92.79 \$
Fond.Héritage Côte Sud	2 cartes brunch du 22 octobre 2017	140.00 \$
Lord Stéphen	Remb.dépenses et dépl.sept.2017	665.50 \$
	Remb.dépenses et dépl.oct.2017	174.79 \$

92 396.75 \$

CONTRATS

Agat laboratoires	Analyses eau potable, eaux usées	629.95 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable,eaux usées, oct.2017	10 510.44 \$
Canadien National	Passages à niveau, sept.2017	806.00 \$
	Loc.terrain 01-11-2017 au 31-10-2018	34.49 \$
Caron Richard	Loc.équip.embell., 17-09-17 au 30-09-17	558.28 \$
	Loc.équip.embell., 01-10-17 au 14-10-17	558.28 \$
	Loc.équip.embell., 15-10-17 au 28-10-17	558.28 \$
Chouinard Clermont	Poubelle et récup., 20 Ch.Roy E. 4/5	50.00 \$
Concassés du Cap	Contrat enl.ordures, octobre 2017	7 016.60 \$
	Contrat récup., octobre 2017	6 016.50 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie pour septembre 2017	582.06 \$
Éthier Avocats Inc.	Services prof., récup.taxes, sept.2017	1 007.10 \$
Laro Groupe Conseil Inc.	Analyse et structure salariale	689.85 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, octobre 2017	750.00 \$
Ministre des finances	Sûreté du Québec, 2e versement 2017	137 596.00 \$
Néopost Canada	Contrat 12-12-2017 au 11-12-2018	661.11 \$
Pelletier Colette	Contrat entr.c.mun., 17-09-17 au 30-09-17	850.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 01-10-17 au 14-10-17	850.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 15-10-17 au 28-10-17	850.00 \$
Régie de La Mauricie	Enfouissement et exploitation	16 892.66 \$
	Redevances, sept.2017	3 519.37 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie au 20 Ch.du Roy E., sept.2017	183.96 \$
Service Sanitaires Roy Inc.	Récupération/traitement, sept.2017	2 120.08 \$
St-Pierre Hélène	Entr.des toilettes du 17 au 30 sept.2017	1 094.00 \$
	Entr.des toilettes du 01 au 14 oct.2017	449.00 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	Cautionnement parc nautique	337.80 \$
	Modif.régl.zonage	154.65 \$
	Vérif.régl.et procédurale	854.95 \$
	Service première ligne, 2e tranche 2017	1 149.75 \$
Tremblay Martin	Animation halloween	900.00 \$

198 231.16 \$

SUBVENTIONS - DONS

Amph.L'Islet-Nord	Subvention de fonctionnement, 5/5	13 500.00 \$
Club de Golf Trois-Saumons	Participation mun., frais de tournage	1 000.00 \$
COFEC	Subvention octobre 2017, 10/12	5 525.00 \$
	Aide financière supplémentaire, 1/3	2 000.00 \$
Comité Journée du Père Noël	Journée du Père Noël	1 000.00 \$
Fonds serv.santé MRC L'Islet	Don, décès Jeanne d'Arc B. St-Pierre	100.00 \$
Mun.Saint-Aubert	Coop Jeunesse de services	2 000.00 \$
OMH St-Jean	Participation mun., L'Éventail 7/8	4 799.75 \$
Salon du Livres	Subvention mun.	750.00 \$

30 674.75 \$

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Jaguar Média Inc.	Abonnement annuel 2018	574.88 \$
		<u>574.88 \$</u>

FORMATION - CONGRÈS

Bernier Richard	Remb.dépenses congrès FQM 2017	64.14 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb.dépenses congrès loisirs	534.78 \$
Caron Normand	Remb.dépenses congrès FQM 2017	686.84 \$
Dubé Jean-Pierre	Remb.dépenses congrès FQM 2017	739.41 \$
CEGEP Rimouski	Frais inscription cours gestion du personnel	751.00 \$
Hallé Anthony	Remb.dépenses congrès FQM 2017	661.33 \$
Robichaud Jocelyn	Remb.dépenses, séminaire perfectionnement	614.30 \$
		<u>4 051.80 \$</u>

HYDRO-QUÉBEC

Hydro Québec		
	Poste Caron	689.32 \$
	Vigie	715.88 \$
	Parc Robichaud	80.54 \$
	Éclairage des rues	1 221.00 \$
	Usine de filtration	1 698.19 \$
	958 Côte Saint-Aubert	27.41 \$
	Centre mun.	924.99 \$
	Garage mun.	236.82 \$
	Poste autoroute 20	193.65 \$
	Poste Caron	976.36 \$
	MCJ	1 418.18 \$
	Vigie	746.70 \$
		<u>8 929.04 \$</u>

TÉLUS

Télus Québec	Adm. relevé du 28/10/17	225.04 \$
	Bibliothèque	50.86 \$
	Incendie	55.37 \$
	Voirie	215.10 \$
	Internet voirie	40.18 \$
	Domaine	55.88 \$
	Usine	106.59 \$
	Internet usine	80.43 \$
	Urbanisme	9.96 \$
	Industrie-commerce	9.96 \$
	Loisirs	9.96 \$
	Embell.	9.97 \$
	Parc Robichaud	40.86 \$
	Poste Caron	40.86 \$
	Signaleur poste Normandin	40.86 \$
	Épur.des eaux, étangs	40.86 \$
Télus Mobilité	Salle GO, facture du 25-10-2017	285.81 \$
	Téléphone cellulaire garage, relevé 14-10-17	31.34 \$
	Téléphone cellulaire loisirs, relevé 14-10-17	52.27 \$
		<u>1 402.16 \$</u>

AUTRES

Chouinard Mathieu	Remb.camp d'été pour Éléna Chouinard	150.00 \$
Cie 9209-0109 Québec Inc.	Rince-œil	11.49 \$
Cloutier Patricia	Remb.frais non résident pour magny-gym	177.79 \$
Conval Québec	Kit de gasket pour vanne murale usine	1 310.72 \$
Deschênes Jean	Remb.dépenses Halloween	181.64 \$
Desrosiers Karen	Remb.frais de non résident pour 2017	69.48 \$
Gagnon Nathalie	Remb.frais de non résident pour 2017	95.27 \$
Groupe Ultima Inc.	Assurande biens divers 8-9	82.00 \$
Jalbert Tommy	Aide et entretien terrain baseball	100.00 \$
Hockey Mineur L'Islet-Nord	Remb.inscriptions hockey mineur	30 000.00 \$
Linde	Loc.réservoir, sept.2017	408.16 \$
Michel Gamache & Frères	Frais de caisse	5.00 \$
Mun.Saint-Jean	Petite caisse Halloween	300.00 \$
Néopost Canada	Timbres	2 299.50 \$
Picard Andréanne	Erreur d'inscription	50.00 \$
Roy Manon	Remb.frais de non résident pour 2017	55.66 \$
St-Pierre Kathleen	Remb.dépenses Halloween	454.46 \$
Tremblay Caroline	Remb.frais de non résident pour 2017	32.76 \$

35 783.93 \$

EMPRUNT TEMPORAIRE RUE FOURNIER-VERREAU

Michel Gamache & Frères	Décompte no.4	548 909.01 \$
Les Constr. H.D.F. Inc.	Réclamation bris de machinerie	2 864.27 \$
Tétra Tech QI Inc.	Réalisation plans et devis	25 108.94 \$

576 882.22 \$

EMPRUNT TEMPORAIRE CHEMIN DU MOULIN

Excavations Tourigny Inc.	Décompte no.5	72 065.38 \$
---------------------------	---------------	--------------

72 065.38 \$

PROJET 2 PARC INDUSTRIEL

André Dumas, arpenteur-géo.	Hon.et déboursés prof., parc industriel	4 333.36 \$
GHD Consultants Itée	Évaluation environn.phase 1, parc industriel	1 839.60 \$

6 172.96 \$

1 027 165.03

TOTAL DES DÉBOURSÉS \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de
 104 771,84 \$:

**COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2017 POUR
 APPROBATION**

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
Étude notariale L'Islet-Nord	Hon.prof.achat parcelles de terrain	1 265.00 \$
Groupe Geniarp Inc.	Relevé complémentaire, parc industriel	1 121.01 \$
Journal L'Attisée	Publicité élu., octobre 2017	154.35 \$
Marquis Imprimeur	Impression livres: Au Pays de Miens	2 489.81 \$
Pièces & acc.St-Jean	Boulons,rondelle, clôture parc Émilie-C.	26.93 \$
		<u>5 057.10 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alarmes Clément Pelletier	Contrat de service usine	206.96 \$
Amph.L'Islet-Nord	Loc.salle, présentation aménag.centreville	200.00 \$
Authentique Pose Café	Thés, cafés	343.95 \$
Bernier Imprimeurs	Bulletins de vote	523.14 \$
Bureautique Côte-Sud	Lecture du photoc.30-08-17 au 28-09-17	251.77 \$
	Lecture du photoc.28-09-17 au 18-10-17	816.70 \$
	Support à clavier	364.46 \$
Camionnage Alain Benoit	Loc.toilettes chimiques, halte routière	3 722.89 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Huile à chauffage MCJ	315.10 \$
Formules Municipales	Formulaire pour période de révision	194.36 \$
	Sac d'élection, jour du scrutin	438.75 \$
Griffunrie	Intercalaires, envl.brunes, sous-main	158.41 \$
	Fournitures de bureau	271.00 \$
	Fournitures de bureau	21.82 \$
	Fournitures de bureau, greffe	5.51 \$
	Stylos	33.38 \$
IDC Informatique	Service informatique sur ordi.comptabilité	104.91 \$
Impression Rive-Sud	Enveloppes à fenêtre	705.95 \$
Jacques Caron Inc.	Papier hygiénique	33.92 \$
Journal L'Attisée	Publicité adm., octobre 2017	411.61 \$
	Publicité greffe, octobre 2017	205.81 \$
Journal Le Placoteux	Publicité salon du livre	118.43 \$
Journal L'Oie Blanche	Publicité salon du livre	120.72 \$
	Frais d'information, avis conciergerie	192.01 \$
Laurendeau Fernand	Affiches musées et théâtre	105.00 \$
	Nos.civiques	40.00 \$
Magasin Coop La Paix	Nourriture pour scrutin	29.69 \$
Marché G.S.	Bâton pour café	6.26 \$
MRC de L'Islet	Service rég.insp.pour sept.2017	662.50 \$
PG Solutions	Installation Mégagest sur poste compt.	246.05 \$
Réseau Biblio.Cap.Nat.	Colloque du 40e, Rendez-vous d'automne	75.00 \$

10 926.06 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal L'Attisée	Publicité urb., octobre 2017	102.91 \$
Journal L'Oie Blanche	Avis public: 5 rue des Pionniers Est	95.43 \$
		<u>198.34 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Centre horticole Beau Site	Pelouse, engrais	343.30 \$
Éco Verdure	Chaux dolomitique, terrain soccer	788.44 \$
Entr.Robert Caron	Excavation, aménagement quai	1 077.94 \$
Griffunrie	Colle blanche	11.25 \$
	Tape, punaises, ciseau	28.94 \$
	Gouache, pinceaux, podge	33.53 \$
Groupe Dynaco	Projecteur maison hantée, bache bleue	95.37 \$
Jacques Caron Inc.	Articles d'hygiène	79.78 \$
	Napkins, croustilles, verre	50.80 \$
	Sacs papier brun	12.42 \$
Journal L'Attisée	Publicité loisir., octobre 2017	463.06 \$
Magasin Coop La Paix	Serviettes de table, plat à rotir	8.14 \$
	Friandises pour halloween	144.10 \$
	Commandite halloween	-50.00 \$
Marchés G.S.	Glade désodorisant	6.85 \$
Mun. L'Islet	Formation DAFA - 9 inscriptions	420.43 \$
Nettoyeur Daoust	Nettoyage de grandes nappes	195.63 \$
Forget		
Pièces & acc.St-Jean	Ruban danger	12.41 \$
	Rallonge extension pour Vigie	58.58 \$
Proludik Inc.	Loc.jeux gonflables le 10 et 11 août 2017	402.41 \$
	Crédit restant du contrat 38145	-335.44 \$
Vignoble du Faubourg	Vin, inauguration parc des Artisans	30.00 \$
		<u>3 877.94 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Bouchon de réservoir	52.26 \$
Air Liquide Canada	Loc.bouteilles, sept.2017	18.31 \$
	Oxygène	63.56 \$
Buanderie R.D.L.	Salopette	3.45 \$
Centre Horticole Beau Site	Pelouse,engrais parc Émilie-Chamard	1 468.46 \$
Centre Multiservices	Location équip.	40.24 \$
	Perche à élagage	287.38 \$
Cie 9203-7258 Québec inc.	Diesel	1 273.72 \$
	Diesel	722.44 \$
	Essence	1 003.58 \$
	Huile à chauffage MCJ	714.40 \$
	Essence	665.45 \$
CMP Mayer Inc.	Adapteur borne fontaine	153.20 \$
Construction B.M.L.	Asphalte	1 579.21 \$
	Asphalte	1 342.76 \$
	Asphalte	606.67 \$
Entr.Denis Bernier	Concassé répar.valve borne-fontaine	90.10 \$
	Transport béton pr entr.terrain garage	860.25 \$
Excavation Deave Caron	Tamisage de terre, parc Trois-Bérets	1 138.25 \$
	Pelle rang 2 E., fossé	632.36 \$
	Entr.terrain garage	7 164.09 \$
Excavation R.Chouinard	Changer ponceau Anse-St-Jean	962.92 \$
Excavation VCG Inc.	Creuser lac, borne sèche Côte Deschênes	2 586.93 \$
Feuillage du Québec	Ensemencement	4 932.43 \$

Garage J.C. Hudon Inc.	Loc.compacteur à rouleau	891.06 \$
	Loc.compacteur à rouleau	373.67 \$
Groupe Dynaco	Tuyau galvanisé, parc Émilie-Chamard	200.80 \$
	Asphalte	45.97 \$
	Lampe	306.12 \$
	Ruban Tremco	6.31 \$
	Pelle à bardeaux	50.34 \$
	Ciment	20.67 \$
	Ciment	20.67 \$
	Mèche, tapis, entrée biblio	223.83 \$
	Table banquet pour Vigie	661.00 \$
J.L. Desrosiers	Boîte de vis à glace	287.39 \$
	Entr.génératrice Kohler poste	459.90 \$
J.S. Lévesque	Normandin	
	Entr.génératrice Cummins à l'usine	2 643.83 \$
Jalbertech Inc.	Couvercle étanche pour prise	15.71 \$
	Matériel pour connecter pompe à essence	115.86 \$
Kenworth Québec Inc.	Pièces pour rép.camion	575.54 \$
	Protecteur de freins	150.85 \$
Lab-Eau-Sol Environnement	Graisse	558.09 \$
Lord & Frères Limitée	Réparation camion Dodge Ram 2016	126.29 \$
Novicom 2000 Inc.	Batterie	217.13 \$
P/A G.G.M. Montmagny	Mélange mag	469.97 \$
Pavage Réparation	Baril de colle	597.87 \$
Francoeur	Baril de colle	597.87 \$
	Baril de colle	436.45 \$
	Réparation d'asphalte	8 405.02 \$
	Plate forme, entr.terrain garage	8 413.30 \$
Pavage scellant Jirico	Rép.asphalte,changement ponceau	1 632.65 \$
Pièces & acc.St-Jean	Manchon, embout, pulvérisateur	99.97 \$
	Pulvérisateur	33.33 \$
	Tuyau poly	0.81 \$
	Antigel, coude	69.01 \$
	Fenêtre au 20 Ch.du Roy E.	93.27 \$
	Piles alcalines	6.50 \$
	Crépi solage, ciment	-1.48 \$
	Crépi solage	43.65 \$
	Ciment Portland	10.54 \$
	Tytan mousse polyuréthane	10.90 \$
	Enduit fondation, armature, manchon	109.77 \$
	Peinture marquage	17.78 \$
	Ruban Tremco	9.01 \$
	Masse	55.75 \$
	Peinture antirouille	29.96 \$
	Pinces pour borne-fontaine	49.05 \$
Pompe Ste-Foy Inc.	Boyaux	46.30 \$
Port-Joli Pièces autos	Balai d'essuie-glace	44.08 \$
	Lumière	3.31 \$
	Lumière	1.11 \$
Réal Huot Inc.	Raccord de compteur	326.30 \$
	Adapteur, ressort pour borne-fontaine	738.61 \$
	Clé pentagone type marteau	103.02 \$
	Matériel pour borne sèche Côte	1 090.95 \$
	Deschênes	
	Compteurs d'eau	942.46 \$
	Compteurs d'eau	2 028.16 \$
REM	Bushing pour pompe	35.48 \$
Service Routier Éric Robichaud	Adapteur	8.56 \$
	Inspection kenworth	80.48 \$
Soudure G.& M. St-Pierre	Tuyau	5.66 \$

Spécialité Resorts Inc.	Bracket, axe inter	155.29 \$
Transdiff Peterbilt de Québec	Réparation transmission, Inter 1986	12 015.01 \$
Unibéton	Base de béton pour réservoir essence	880.86 \$
Usinage François Landry	Fabriquer flange	181.81 \$

76 191.85 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

Acklands Grainger Inc.	Inspection d'appareils respiratoires	425.43 \$
Benoit Grenier	Formation opérateur de pompe	208.68 \$
CMP Mayer Inc. Jacques	Lance avec poignée pistolet	835.00 \$
Thibault(Pierreville)	Vérif.cam. incendie, pompe, unit.secours	574.88 \$
Journal L'Attisée	Publicité incendie, octobre 2017	102.90 \$
Maxi Métal	Lumières et câble d'acier	139.67 \$
Michel Gamache & frères	Démolition bâtiment Énergie GR	580.62 \$
Mun.Saint-Aubert	Assistance incendie le 28 août 2017	170.43 \$
Port-Joli Pièces Autos	Moteur de lave-vitre	30.31 \$
	Lave vitre, foret	14.87 \$
Service Routier Éric Robichaud	Inspection camions incendie	287.44 \$

3 370.23 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Exca-Vac	Lavage à air et vacuum, filtre 3 et 1	2 431.72 \$
	Quincaillerie diverses, usine et	43.09 \$
Groupe Dynaco	épuraton	
	Quincaillerie diverses, usine et	24.37 \$
	épuraton	
Linde Canada	Oxygène	1 361.57 \$
	Loc.réservoir oxygène, octobre 2017	408.16 \$
Pharmacie Uniprix	Eau déminéralisée, usine	5.97 \$

4 274.88 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Librairie Livres en tête	Livres	444.36 \$
	Livres	431.08 \$

875.44 \$

TOTAL DES ACHATS: 104 771.84 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. Demandes adressées au conseil.

322-11-17

Contribution financière pour les paniers de Noël.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 10 \$ par panier afin d'aider l'organisme Soupe au bouton-panier de Noël- à distribuer environ 60 paniers de Noël aux familles de Saint-Jean-Port-Joli, ce qui représente un montant global de 600 \$. Un rapport détaillé de cette activité devra être déposé au conseil municipal par la suite.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

323-11-17

Demande de renouvellement de la remise de taxes foncières par la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé.

ATTENDU QUE l'année 2017 marque la fin d'une période de cinq (5) années où la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli remboursait la taxe foncière à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé pour le Musée de la mémoire vivante;

ATTENDU QUE la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé demande le renouvellement, pour une période de cinq (5) ans, de la remise des taxes foncières;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder un remboursement de la taxe foncière à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé pour les années 2018 à 2022 inclusivement.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

324-11-17

Demande de l'organisme Transport adapté L'Islet-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que pour l'année 2018, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli :

- confirme sa participation au Transport adapté L'Islet-Nord;
- accepte les prévisions budgétaires telles que préparées de 75 095 \$;
- accepte la tarification exigée des usagers du Transport adapté L'Islet-Nord selon la politique émise et en vigueur depuis le 10 octobre 2006;
- renouvelle le mandat à l'organisme Transport adapté L'Islet-Nord pour l'administration du programme d'aide ou de transport aux personnes handicapées;
- accepte de verser le montant de 3 465 \$ comme contribution annuelle à l'organisme Transport adapté L'Islet-Nord.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

325-11-17

Demande de la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli.

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli désire offrir un concert de Noël gratuit à la population;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a été ciblée comme commanditaire pour mener à bien cette idée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 200 \$ à la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli pour le concert de Noël 2017.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

6. Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Expéditeur

Sujet

Procès-verbaux

MRC de L'Islet
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles

Session régulière du 11-09-2017.
Assemblée régulière du 27-09-2017.

Invitations

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles

Assemblée régulière du 15-11-2017.

Autres

Salon du Livre
Prix Monique-Miville-Deschênes
Comité des anniversaires de mariage
Norbert Morin, député

Remerciements.
Remerciements.
Remerciements.
Accusé réception de la résolution 292-10-17 concernant l'appui à la municipalité de Saint-Damase pour le transport scolaire.
Accusé réception de la résolution 292-10-17 concernant l'appui à la municipalité de Saint-Damase pour le transport scolaire.

MRC de L'Islet	Résolution 7995-10-17, règlement 02-2017 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet modifiant le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la zone inondable de la Rivière du Petit Moulin et autres dispositions.
MRC de L'Islet	Résolution 7996-10-17, Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet modifiant les dispositions relatives à la superficie maximale de l'aire d'élevage porcin.
MRC de L'Islet	Résolution 7998-10-17, autorisation de travaux de réfection d'un ponceau existant pour un cours d'eau sans nom à Saint-Jean-Port-Joli.
MRC de L'Islet	Résolution 7999-10-17, certificat de conformité au Schéma d'aménagement de la MRC de L'Islet pour des travaux de réfection d'un ponceau dans un cours d'eau sans nom à Saint-Jean-Port-Joli

7. Suivi des comités nécessitant une résolution.

Aucun suivi.

8. Discours du maire sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2016.

Monsieur le maire prononce son discours sur l'état de la situation financière de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli au 31 décembre 2016.

326-11-17

9. Adoption du calendrier 2018 pour les séances ordinaires du conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018 qui se tiendront le lundi (ou le mardi si le lundi est un jour férié) et qui débiteront à 20 heures:

MARDI 9 JANVIER
 LUNDI 5 FÉVRIER
 LUNDI 5 MARS
 MARDI 3 AVRIL
 LUNDI 7 MAI
 LUNDI 4 JUIN
 MARDI 3 JUILLET
 LUNDI 6 AOÛT
 MARDI 4 SEPTEMBRE

LUNDI 1^{ER} OCTOBRE

LUNDI 5 NOVEMBRE

LUNDI 3 DÉCEMBRE

qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

327-11-17 **10. Renouvellement de l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation.**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles demande à la municipalité, par sa résolution 2017-09-36, de renouveler pour 2018 l'entente de traitement des eaux de lixiviation du site d'enfouissement sanitaire de la régie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussièrès

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli avise la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles qu'elle est prête à renouveler jusqu'au 15 décembre 2018 l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation aux mêmes conditions qu'en 2017 soit 0,01\$ du gallon en ce qui concerne le coût facturé à la Régie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

que le maire monsieur Normand Caron et le directeur général monsieur Stéphen Lord soient autorisés à signer cette entente au nom de la municipalité.

328-11-17 **11. Nomination d'un maire suppléant.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer les membres du conseil suivants comme maire suppléant :

Pierre Bussièrès du 14 novembre 2017 au 31 mars 2018

Jean-Pierre Lebel du 1^{er} avril 2018 au 30 juin 2018

Anthony Hallé du 1^{er} juillet 2018 au 30 septembre 2018

Lyne Jacques du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2018

329-11-17 **12. Renouvellement du contrat de travail de madame Joanne Chouinard.**

ATTENDU QUE l'entente de travail de madame Joanne Chouinard à titre de directrice de l'OMH de Saint-Jean-Port-Joli et adjointe administrative se terminera le 1^{er} décembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler cette entente pour une durée d'un an;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli renouvelle l'entente de travail avec madame Joanne Chouinard pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le renouvellement de l'entente de travail.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

330-11-17 **13. Contrat de déneigement du Centre municipal.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Steave Desjardins pour effectuer le déneigement au Centre municipal pour les hivers 2017-2018 et 2018-2019 au tarif de 25 \$ de l'heure.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

331-11-17 **14. Engagement de personnel pour l'hiver 2017-2018.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussièrès
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager pour la période hivernale 2017-2018 de façon occasionnelle monsieur Denis Robichaud au salaire de 19,46 \$/heure en y ajoutant les avantages sociaux.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

332-11-17 **15. Contrat de conciergerie à la Maison communautaire Joly.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de conciergerie, d'entretien et de réservation de salles à madame Murielle Lizotte pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 pour un montant forfaitaire de 9 000 \$. Ce contrat pourra être renouvelé.

Le maire et le directeur général sont également autorisés à signer le contrat de conciergerie avec madame Lizotte.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

333-11-17 **16. Création d'un compte de surplus accumulé affecté au développement industriel du parc #2.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de créer un compte de surplus accumulé affecté pour le développement industriel du parc #2 en transférant les montants reçus provenant de la vente des terrains dans ce compte à partir du surplus accumulé non-affecté.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

334-11-17 **17. Nomination d'un membre du conseil comme substitut du maire à la MRC de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer monsieur Richard Bernier comme substitut du maire à la MRC de L'Islet.

335-11-17 **18. Transfert d'un montant de 36 000 \$ du surplus accumulé affecté pour les améliorations au fonds général.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de transférer du surplus accumulé affecté pour les améliorations un montant de 36 000 \$ vers le fonds général afin de finaliser la préparation de la cour du garage municipal du côté sud ainsi que l'achat d'un camion cube usagé 2008.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

336-11-17 **19. Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal.**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

337-11-17 **20. Appel d'offres sur invitation pour les plans et devis du parc industriel #2.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend procéder à la construction des infrastructures d'eau, d'égout et de pluvial dans le parc industriel à nuisances limitées;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli doit avoir recours à des services professionnels en ingénierie pour obtenir des plans et devis en ingénierie ainsi que le certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire des appels d'offres sur invitations;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande des soumissions aux firmes d'ingénieurs choisis lors de la séance de travail du 13 novembre 2017 pour la fourniture de plans et devis ainsi que la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en lien avec le développement des infrastructures du parc industriel à nuisances limitées.

21. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour le 5 rue des Pionniers Est.

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure au 5 rue des Pionniers Est.

338-11-17 **22. Dérogation mineure concernant le 5 rue des Pionniers Est.**

ATTENDU QUE la propriétaire du 5 rue des Pionniers Est présente une demande de dérogation pour permettre la construction d'une galerie à l'étage;

ATTENDU QUE le projet de construction prévoit une galerie dans la cour avant et dans la bande de protection riveraine;

ATTENDU QUE l'article 17.2 du règlement 705-13 permet une construction dans la rive en respectant entre autres, une bande de protection de cinq (5) mètres qui devra obligatoirement être conservée dans son état actuel ou préférablement retournée à l'état naturel si elle ne l'était pas déjà;

ATTENDU QU'UNE partie de la galerie ne peut respecter la norme d'empiètement de 5 mètres;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter qu'une partie de la galerie empiète dans la bande de protection riveraine.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli accorde la dérogation mineure pour la construction d'une galerie dans la cour avant et dans la bande de protection riveraine au 5 rue des Pionniers Est.

339-11-17 **23. Modification à la résolution 316-10-17 concernant une aide financière supplémentaire à la COFEC.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de modifier la résolution 316-10-17 en ajoutant un montant de 2 000 \$ qui sera versé le 2 octobre 2018.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

24. Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 756-17.

En vertu de l'article 557 de la L.E.R.M., le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil municipal le certificat représentant le nombre de signatures obtenues lors de la journée d'inscription au registre tenue le 19 octobre dernier qui est de 19.

Le nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire étant de 30, le règlement 756-17 modifiant le règlement 705-13 afin de prévoir des dispositions relatives à un projet intégré d'habitation est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

340-11-17 **25. Modification à la résolution 298-10-17 concernant le déneigement du chemin de l'Anse-Saint-Jean.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de modifier la résolution 298-10-17 de la façon suivante en ce qui concerne seulement le chemin de l'Anse-Saint-Jean :

d'accorder le contrat de déneigement du chemin de l'Anse-Saint-Jean à Déneigement Dupont pour un montant de 2 300 \$ plus taxes pour l'hiver 2017-2018.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

341-11-17 26. **Autorisation du paiement relatif au décompte progressif # 5 pour la réfection des rues Fournier et Verreault.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le cinquième paiement à Michel Gamache & frères inc. au montant de 597 826,31 \$ incluant les taxes concernant les travaux de réfection des rues Fournier et Verreault tel que recommandé par Tetra Tech Qi inc.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

342-11-17 27. **Autorisation du paiement relatif au décompte progressif # 6 pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le chemin du Moulin Nord.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le sixième paiement à Excavations Tourigny inc. au montant de 14 588,97 \$ incluant les taxes concernant les travaux de branchement d'aqueduc et d'égout dans le chemin du Moulin Nord tel que recommandé par Tetra Tech Qi inc.

L'entrepreneur devra fournir les quittances partielles ou finales des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à ce jour avant de recevoir le paiement.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

343-11-17 **28. Statut d'employé permanent aux travaux publics.**

ATTENDU QUE monsieur Vincent Pellerin terminera sa période de probation à l'emploi de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le 15 novembre prochain à titre de journalier et opérateur aux travaux publics;

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une lettre de recommandation favorable à sa permanence de son supérieur immédiat, monsieur André Hudon;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli accorde le statut de permanent à monsieur Vincent Pellerin à compter du 15 novembre 2017 pour le poste de journalier et opérateur aux travaux publics.

344-11-17 **29. Autorisation au nouveau maire à signer les effets bancaires.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli autorise le nouveau maire, Normand Caron, à signer les chèques et effets bancaires.

345-11-17 **30. Versement d'un montant de 81 176,26 \$ comme solde dû en lien avec l'achat du lot 3 873 435 (parc industriel #2).**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a acquis le lot 3 873 435 de la famille Gamache le 23 janvier 2017 afin de développer un parc industriel à nuisances limitées;

ATTENDU QUE l'entente de paiement stipulait le versement d'un montant total de 121 775 \$ en trois (3) versements égaux pour les années 2017, 2018 et 2019;

ATTENDU QUE le premier paiement de 40 598,74 \$ a été fait en janvier 2017;

ATTENDU QUE l'article 7 de l'acte notarié prévoyait qu'en cas de décès de madame Lucie Blanchet avant le troisième et dernier versement, le solde dû deviendra immédiatement exigible;

ATTENDU le décès de madame Blanchet le 5 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli verse un montant de 81 176,26 \$ à la famille de madame Blanchet tel que convenu dans l'acte notarié. Ce montant sera payé à même le surplus accumulé non-affecté tel que mentionné dans la résolution 46-01-17.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

31. Autres sujets :

- 346-11-17 a) **Motion de félicitations à monsieur Jean-Philippe Cloutier.**
- Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime monsieur Jean-Philippe Cloutier pour son titre de champion golfeur amateur AA de la région de Québec pour la saison 2017.
- 347-11-17 b) **Motion de félicitations à madame Aude Jalbert-Drouin.**
- Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime madame Aude Jalbert-Drouin pour l'obtention de la médaille académique du Gouverneur général du Canada 2017.
- 348-11-17 c) **Motion de félicitations au comité de l'Halloween 2017.**
- Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime le comité organisateur de la fête de l'Halloween à la Vigie pour le grand succès obtenu encore cette année.
- 349-11-17 d) **Motion de félicitations à monsieur Jean Simard.**
- Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime monsieur Jean Simard pour l'obtention du prix Gérard-Morisset pour l'ensemble de sa carrière consacrée au patrimoine.
- 350-11-17 e) **Vente du lot 6 181 463 à Menuiserie Authentique dans le parc industriel phase 2.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de vendre à Menuiserie Authentique le lot 6 181 463 d'une superficie de 140 855,75 pieds carrés (13 085,5 mètres carrés) au montant de 70 427,88 \$ plus taxes.

L'acheteur reconnaît avoir visité les lieux.

La présente offre d'achat est valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'adoption de la résolution de vente du terrain par le conseil. Passé ce délai l'offre est caduque.

Le contrat de vente inclura les dispositions suivantes :

"Dans les vingt-quatre (24) mois de la date de signature de l'acte de vente notarié, l'acheteur s'engage à construire sur l'immeuble présentement vendu un bâtiment conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité. À défaut de s'exécuter dans ce délai, la municipalité pourrait le reprendre au prix payé.

En outre, l'acheteur s'engage à ne pas revendre l'immeuble présentement vendu à un prix supérieur à celui payé à la municipalité, et ce, jusqu'à ce que le bâtiment précédemment mentionné y soit construit.

Advenant la revente du terrain, la municipalité sera le premier acheteur au prix payé initialement.

Le paiement final sera remis devant notaire lorsque la voie d'accès et les services seront disponibles afin de permettre la construction sur le terrain dans un délai ne dépassant pas 12 mois suivant l'acceptation de l'offre à défaut de quoi Menuiserie Authentique pourrait mettre fin à l'acceptation de la présente offre.

L'acheteur s'engage à ne pas faire de double usage sur ce terrain.

"L'acquéreur nomme la venderesse son mandataire spécial en la subrogeant et la substituant dans tous ses droits relatifs à la négociation, exécution, création et ratification de toutes servitudes pour ligne (s) de distribution d'énergie électrique, de téléphone, de télégraphe et de télécommunication aériennes ou souterraines, à être construite (s) ou déjà construite (s) sur l'ensemble ci-dessus décrit et vendu".

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité.

351-11-17 f) **Motion de félicitations et de remerciements à monsieur Jean-Pierre Dubé.**

Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter et remercier de façon unanime monsieur Jean-Pierre Dubé pour son implication exemplaire ainsi que la saine gestion de la municipalité durant les 25 dernières années.

352-11-17 g) **Motion de félicitations à la Compétition Invitation Côte-du-Sud.**

Tous les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime le C.P.A. de Saint-Jean-Port-Joli pour l'organisation et le succès obtenu lors de la 26^e compétition tenue la fin de semaine dernière.

353-11-17 h) **Motion de félicitations au Salon du Livre de la Côte-du-Sud.**

Tous les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime les organisateurs du 26^e Salon du Livre pour le succès obtenu les 21 et 22 octobre dernier.

32. Période de questions.

Les membres du conseil répondent aux questions qui leur sont posées.

354-11-17 **33. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 21: 08 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.